
Offre Technique et Tarifaire d'Interconnexion et d'Accès à la Boucle Locale de

2009

Version annotée par l'Instance Nationale des Télécommunications conformément à sa décision n°39 en date du 17 juillet 2009

SOMMAIRE

I. PREAMBULE	3
II. Définitions	5
III. Acheminement du trafic commuté du réseau fixe	7
IV. Acheminement du trafic du réseau mobile	12
V. Services spéciaux	15
VI. Sélection du Transporteur	18
VII. Présélection du Transporteur	19
VIII. Conditions d'accès aux points physiques d'interconnexion	22
IX. Liaisons de raccordement	24
X. Colocalisation	26
XI. Utilisation Commune de l'Infrastructure	35
XII. Description des interfaces d'interconnexion	40
XIII. Liaisons Louées	41
XIV. Accès à la Boucle Locale de Tunisie Telecom	42
XV. Autres Prestations	52
XVI. Planification et programmation des interconnexions	53
XII. ANNEXES	
Annexe I: Liste des centres de transit ouverts à l'interconnexion	55
Annexe II: Liste des centres d'abonnés ouverts à l'interconnexion	56
Annexe III: Liste des centres GSM ouverts à l'interconnexion	57
Annexe IV: Liste préliminaire des Répartiteurs	58
Annexe V: Liste préliminaire des pylônes	59
Annexe VI: Liste préliminaire des points hauts	64
Annexe VII: Liste des numéros courts d'intérêt général "18XX"	65